

# Familles en difficultés budgétaires : entre la maîtrise des dispositifs et la recherche de l'implication de la personne.

REF : DB 01

## Contexte

Dans le cadre des difficultés budgétaires rencontrées par les ménages, les intervenants sociaux font face à des situations juridiques complexes et, par ailleurs, à la nécessité de l'engagement des familles dans la résolution de leur problème.

Cette formation permettra l'approfondissement des connaissances juridiques et favorisera le repérage de leviers et postures des stagiaires dans le cadre de l'accompagnement.

CEA-C.E.S.F



## Objectifs de la formation

- Connaître les différentes procédures de recouvrement de créances et les dernières réglementations ;
- Savoir analyser et évaluer la situation personnelle et juridique des personnes endettées ou surendettées ;
- Disposer de points de repères pour négocier avec les créanciers ;
- Disposer de repères pour recueillir l'adhésion de la personne et son investissement dans le traitement de sa problématique.

## Le programme de formation

- Appréhender la notion de dette, la société de consommation et la personne en difficulté budgétaire aujourd'hui
- Repérer la place de chacun (accompagnant et personne accompagnée) dans le traitement de la situation d'endettement et de surendettement
- Découvrir et comprendre les différentes phases et étapes des procédures :
  - ✓ Négociation avec les créanciers
  - ✓ Les interlocuteurs du recouvrement
  - ✓ La procédure de recouvrement : phase amiable, phase judiciaire et recouvrement forcé
  - ✓ La procédure de surendettement
- Accompagner les familles en endettement ou surendettement :
  - ✓ Le rapport à l'argent, symbolique de l'argent
  - ✓ Savoir établir un diagnostic de la situation de la personne accompagnée
  - ✓ Comprendre ce qui se joue pour la personne en difficulté budgétaire
  - ✓ Repérer les espaces de négociation, les orientations possibles, les outils et méthodes
- La pratique professionnelle est abordée tout au long de la formation. Ainsi, la formatrice aborde les postures, de l'intervenant social et de la personne accompagnée, les outils, le travail sur les dépenses courantes et les dettes dans le couple.

## Les points forts de la formation

- Se situer en accompagnateur avec et malgré les savoirs détenus ;
- **Nouvelle édition revue et augmentée**, à partir de données authentiques collectées et co-analysées dans le cadre d'une Recherche-Formation menée au sein de l'ADAC, en association avec deux laboratoires universitaires de recherche (CLISSIS & CIRNEF).
- Remise d'un **dossier complet** comportant les données techniques abordées pendant le stage, des exemples de courriers ou d'actes, des schémas récapitulatifs et les notes de chacun
- Méthodes interactives et dynamiques

## Modalités d'évaluation des objectifs de formation

- Evaluation en cours de formation permettant d'apprécier la progression (formative),
- Etudes de situations professionnelles
- ➔ Remise d'une attestation de formation
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
- Evaluation à froid, réalisée dans un délai maximal de 6 mois après la formation
- ➔ Participe au processus d'amélioration continue de nos formations

## Formatrice

**Claire JONDEAU**, Conseillère ESF, 35 ans d'expérience dans les pratiques sociales. Conseillère ESF et formatrice en travail social. Master 2 recherche en Formation des Adultes, Doctorante en Sciences de l'Education et de la Formation.

## Nos modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

En tant qu'organisme engagé dans le domaine de l'intervention sociale, nous apportons une attention particulière à l'accueil et à l'accès des personnes en situation de handicap.

## Accessibilité des locaux et accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap, vous voudrez bien en amont de votre inscription contacter directement notre référent handicap afin d'étudier plus précisément votre demande et nos possibilités d'accompagnement en écrivant à l'adresse mail suivante : [clementine.nebouy@adac.asso.fr](mailto:clementine.nebouy@adac.asso.fr)  
Par ailleurs, nous veillons à ce que les locaux où sont dispensées nos actions de formation soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Modalités et délai d'inscription

Le bulletin de préinscription (téléchargeable depuis l'onglet ci-dessous) est à renvoyer au plus tard un mois avant le début de la formation à l'adresse mail > [formation@adac.asso.fr](mailto:formation@adac.asso.fr).

**L'inscription ne sera effective qu'à réception d'une confirmation de notre part, après validation de votre demande.**

L'ADAC se réserve le droit de proposer la formation en distanciel ou sur une seconde date en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Si le nombre de préinscrits dépasse la capacité d'accueil, une seconde date sera proposée aux dernières personnes préinscrites.

<b>Dates</b>	Du 23 Au 26 octobre 2023 Du 21 au 24 Octobre 2024	<b>Avis des participants</b>	
<b>Tarif</b>	870€ / participant pour 2024 900€ / participant pour 2024	<b>Attentes satisfaites</b>	100 %
<b>Public concerné</b>	Travailleurs sociaux	<b>Pédagogie utilisée</b>	100 %
<b>Prérequis</b>	Une expérience dans l'accompagnement social des familles en situation d'endettement ou de surendettement.	<b>Recommandations</b>	100 %
<b>Informations complémentaires</b>	4 jours de formation en présentiel - PARIS	<b>Changement dans pratique professionnelle</b>	100 %

